



Activité : Alpinisme
Saison 2015-2016
Code sortie : 16-ALP50

Organisateur : Roberto Amadio et Gérald Cherioux
Contact : Voir rubrique "kifaikoï" sur le site web

Voies dans l'Olan du Vendredi 3 juin au Dimanche 5 juin 2016

Niveau(x) : D

Informations / programme / déroulement :

1° jour : montée au refuge de l'Olan (2345m) depuis La Chapelle en Valgaudemar (1100m). Estimation de conditions de montagne et repérage des courses

2° jour : Olan (3564m), Voie Escarra, rocher, PD+ / III / P3 (Cotation libre et obligatoire : 3c)

3° jour : Olan (3564m), Pilier Anne, rocher, D / III / P3 (Cotation libre et obligatoire : 4c) ou La Rouye (3085m), Couloir des Sorciers et Arête Sud, neige et mixte, AD / III / P4 (Cotation libre et obligatoire : 4a)

Nota: le programme est donné à titre indicatif ; il peut être modifié, voire interrompu, selon les conditions rencontrées sur le terrain.

Expériences requises:

- Cf. site web, section Alpinisme
- Techniques de progression en rocher et neige
- Bonne condition physique (marches d'approche, sac lourd, adaptation à l'altitude)
- Expérience en alpinisme (voies sur coinces, assurance en mouvement, rappels, cramponnage, pentes raides)

Equipement : cf. site web, section Alpinisme, la fiche "matériel à emporter"

Transport : car couchette

Hébergement : Demi-pension au refuge de l'Olan. Les participants devront emporter et avoir des vivres de courses pour l'ensemble du week-end.

Inscriptions :

- **modalités** :
Liste de courses à communiquer aux organisateurs
Site web
- **nombre de places** : 2 participants
- **date de validation des inscriptions** : 22 avril 2016
- **montant de la participation** :
Frais d'inscription : 150 euros
Frais à régler sur place: en autre, petit déjeuner du vendredi matin + 2 nuits en refuge en ½ pension, dîner du dimanche au retour + consommations
- **Sortie avec accord de l'organisateur** : Cette sortie étant avec accord de l'organisateur vous devrez avoir reçu celui-ci pour être inscrit, y compris en la liste d'attente.

Assurance annulation : Si vous vous inscrivez dans la sortie à plus d'un mois du départ, vous pouvez souscrire une assurance annulation, voir le détail dans le processus d'inscription et demandez le dépliant au Club.